



Élections statutaires 2013

Pour soutenir le paritarisme et défendre vos intérêts
Votez massivement SNABF Solidaires

Depuis quelques années, la Banque s'acharne à détruire le paritarisme tout au long des réformes qu'elle nous impose. Qu'il s'agisse des commissions de titularisation, d'avancement, de réforme ou de conseils de discipline, nos représentants sont là pour vous défendre.

En matière d'avancement notamment, l'arbitraire, le choix « à la tête du client », les inégalités de traitement des agents selon les unités se multiplient d'ores et déjà et vont devenir la règle, si nous ne sommes pas vigilants.

L'expérience le prouve : seul le paritarisme permet de corriger, au moins en partie, ces excès. Chaque année, les commissaires SNABF Solidaires qui siègent dans les commissions d'avancement font reconnaître à la Banque les anomalies ou injustices qui font que des agents sont trop souvent déclassés ou oubliés dans l'interclassement. Le dossier de ces agents n'aurait pas été pris en considération sans l'intervention de nos commissaires.

**L'enjeu est donc capital pour chacun d'entre nous :
pour défendre le paritarisme, pour nous permettre
de vous défendre, mobilisez-vous !**

Cette année, la DGRH a décidé la mise en place d'un vote électronique en parallèle d'un vote par correspondance.

Dans toutes les entreprises où le vote électronique a été institué, une baisse significative de la participation a été observée.

A défaut de suffrages suffisants ou faute de listes complètes, les commissaires siégeant à ces commissions seront tirés au sort parmi le personnel de la catégorie. Ils seront donc non volontaires et non préparés à cet exercice pour vous défendre correctement.

Les équipes que nous présentons sont constituées à la fois de collègues expérimentés et « rompus à l'exercice » mais aussi de nouveaux collègues formés par nos soins et bien décidés à défendre vos intérêts. Toutes et tous prennent l'engagement de vous représenter lors des commissions d'avancement.

Plus que jamais mobilisez-vous pour voter !

Dans le respect des valeurs que nous défendons au quotidien, nous avons attaché une attention toute particulière à la mixité de nos listes.

Comme chaque année, le SNABF Solidaires mobilisera toute son équipe pour suivre les commissions au jour le jour et vous tenir informés le plus rapidement possible des résultats.

**Vous êtes d'ores et déjà très nombreux,
et de toutes les catégories, à prendre avis
et conseils auprès de nous, à propos de
vos évaluations. Chaque dossier est suivi
individuellement.**

N'hésitez pas à nous solliciter !

**Envoyez vos évaluations à la permanence
avant signature par fax : 01 42 60 77 42
ou par mail : sna@banque-france.fr**

**Le paritarisme ancré dans notre Statut
constitue une protection fondamentale
pour l'ensemble du Personnel.**

**Pour les élections qui auront lieu
du 25 mars au 8 avril 2013,**

**voter pour les listes du SNABF Solidaires, c'est s'assurer de l'expérience et de
la détermination de vos représentants.**